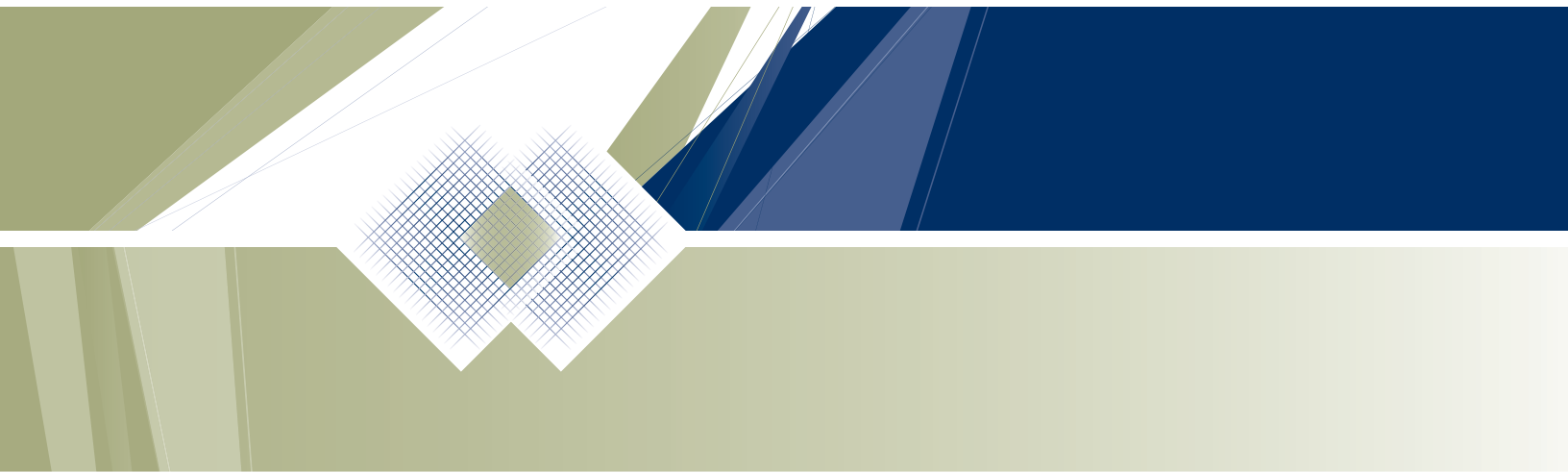




Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain



La communauté francophone de Sudbury

Octobre 2007

Commissariat aux langues officielles. « La communauté francophone de Sudbury », étude produite dans le cadre du projet de recherche *Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain*. Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2007.

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles,
composez sans frais le 1 877 996-6368.
www.ocol-clo.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2007
N° de cat. : SF31-92/1-3-2007
ISBN : 978-0-662-05138-1
OCOL-CLO PP010_3-10-2007

L'utilisation du masculin a pour but d'alléger le texte.

La recherche qui a mené à la présente étude a été réalisée de septembre à novembre 2006 par le cabinet SOCIUS recherche et conseils (www.marcjohnson.ca).

Les autres études de communautés (Winnipeg et Halifax) produites dans le cadre de ce programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles : www.ocol-clo.gc.ca.

Marc L. Johnson, président de SOCIUS recherche et conseils, a dirigé le projet, animé le groupe de travail et rédigé le rapport.

Donald Dennie, sociologue, Sudbury, a fourni une aide logistique et des conseils.

Groupe de travail :

Gratien Allaire, directeur, Institut franco-ontarien et professeur, Département d'histoire, Université Laurentienne

Stéphane Gauthier, directeur artistique, Carrefour francophone

France Gélinas, directrice, Centre de santé communautaire de Sudbury

Mireille Groleau, agente de liaison, Commissariat aux langues officielles, Bureau de Sudbury

Gouled Hassan, membre du conseil d'administration, Contact interculturel francophone de Sudbury, et responsable de l'administration, journal *Le Voyageur*

Gaétane Pharand, directrice générale, Centre Victoria pour femmes

Guy Robichaud, directeur régional, Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Ontario

Renée St-Onge, spécialiste en politiques et en planification, Division des ressources, de la recherche, de l'évaluation et du développement, Service de santé publique de Sudbury et du district

Ricky G. Richard, Gestionnaire du projet, Direction générale des politiques et des communications, Commissariat aux langues officielles

Les membres du groupe de travail ont participé à cet exercice à titre individuel et n'engagent pas la responsabilité de leur employeur ou de leur organisme d'attache.

Table des matières

Présentation sommaire – Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain

Introduction	i
1. Méthodologie de recherche	i
2. Résultats des études de communautés	ii
3. Pistes d'avenir : mise en œuvre de l'évaluation communautaire	iv
Bibliographie	vi

La communauté francophone de Sudbury

Introduction	1
1. Contexte	1
1.1. Les études de communautés	1
1.2. La méthodologie	2
2. Aperçu de la francophonie de Sudbury	2
2.1. La population	2
2.1.1. L'histoire	2
2.1.2. La démographie	2
2.1.3. La langue	3
2.1.4. L'âge	3
2.1.5. Les origines	3
2.1.6. La condition socioéconomique	3
2.2. La capacité organisationnelle	3
2.3. Les pratiques exemplaires par secteur visé	4
2.3.1. La gouvernance communautaire	4
2.3.2. La santé	4
2.3.3. L'immigration	5
2.3.4. L'accès aux services gouvernementaux	5
3. Indicateurs de vitalité de la francophonie de Sudbury	6
3.1. La gouvernance communautaire	6
3.2. La santé	9
3.3. L'immigration	13
3.4. L'accès aux services gouvernementaux	16
4. Sources d'information	19
5. Observations sur les capacités en matière d'évaluation communautaire	20
6. Démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire	21
Conclusion	22
Ouvrages cités	23

Présentation sommaire

À l'automne 2006, le Commissariat aux langues officielles lançait un programme de recherche sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Au cours de cette première étape, trois études de communautés ont été réalisées par le cabinet SOCIUS recherche et conseils afin de préciser le concept de vitalité. Les **objectifs** de cette recherche-action étaient les suivants :

- mettre en lumière les facteurs de réussite et les pratiques exemplaires en matière de vitalité dans les communautés et les secteurs choisis;
- dégager des indicateurs de vitalité utiles et valables pour d'autres communautés de langue officielle;
- offrir des outils d'évaluation de la vitalité dans lesquels pourront s'insérer ces indicateurs;
- renseigner les institutions gouvernementales et les communautés sur la pertinence de consacrer des efforts à une évaluation continue, rigoureuse et éclairante de la vitalité.

Les études de communautés portent sur les communautés francophones de Winnipeg, de Sudbury et d'Halifax*, trois villes considérées comme des régions métropolitaines de recensement par Statistique Canada et qui comptent une minorité d'au moins 10 000 personnes ayant le français comme première langue officielle parlée.

Ville	Population ayant le français comme première langue officielle parlée	% de la population
Winnipeg	24 855	4,1
Sudbury	43 245	28,2
Halifax	10 200	2,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*

Quatre **secteurs** particuliers de la vitalité sont visés par cette recherche pour en limiter l'envergure : la gouvernance communautaire, la santé, l'immigration et l'accès aux services gouvernementaux.

Voici quelques remarques générales sur la méthodologie utilisée pour ces trois études de communautés, suivies d'une description sommaire des résultats du Commissariat aux langues officielles. Enfin, en conclusion, nous proposons des pistes d'action pour donner suite à cette recherche.

1. Méthodologie de recherche

Ces études de communautés s'inspirent du rapport intitulé *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*¹ qui donne une définition globale de la vitalité communautaire :

La capacité d'une communauté de se prendre en charge à partir de plusieurs types de ressources (démographiques, politiques et juridiques, sociales, économiques et culturelles), qui sont transformées pour le bien collectif grâce à un leadership dynamique.

Ce rapport a aussi conclu à l'importance d'une **évaluation communautaire** de la vitalité, c'est-à-dire d'une démarche qui consiste, pour les organismes communautaires, à préciser les objectifs de développement et de vitalité de leur communauté, sous forme de résultats à atteindre, et à entreprendre l'évaluation de leur réalisation au moyen d'indicateurs et d'un processus systématique de collecte et d'analyse de données. Cette recherche-action vise à combler ce besoin de façon pragmatique. L'évaluation communautaire est clairement un outil de renforcement de la vitalité de la communauté.

Les études de communautés présentées dans le cadre de cette recherche ne visaient cependant pas à évaluer le degré de vitalité atteint par les trois communautés examinées, mais à développer avec elles un

outil qui leur permettra de procéder à une évaluation communautaire de leur vitalité.

¹ Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/fi/vitalite_vitalite_f.pdf).

* Les études de communautés (Winnipeg, Sudbury et Halifax) produites dans le cadre du programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles (www.ocol-clo.gc.ca).

La recherche a été menée à la faveur d'une démarche participative qui a associé des groupes de travail composés d'individus exerçant un certain leadership au sein des communautés. Ces groupes, animés par des consultants du cabinet SOCIUS, ont contribué à plusieurs volets des études, dont la définition des résultats reflétant la vitalité des communautés et des indicateurs de mesure, de même que l'identification des besoins, des capacités et des pratiques exemplaires des communautés en matière de vitalité.

L'élaboration de modèles logiques a été au cœur de l'exercice. Les **modèles logiques** sont des ordigrammes illustrant comment une communauté souhaite arriver à un certain degré de vitalité. Ils sont l'aboutissement d'un processus d'identification des objectifs de développement poursuivis par une communauté dans différents secteurs participant à sa vitalité. Ces objectifs sont formulés sous forme de résultats à atteindre. Par exemple, pour le secteur de la santé, une communauté peut décider que le résultat ultime visé est que « la communauté francophone soit en santé ». À cette fin, elle définit différents champs d'activité dans lesquels elle doit agir, tels que la recherche, la prestation de services en français, le développement de ressources professionnelles, etc. Elle précise ensuite l'enchaînement des résultats prévus entre les actions à entreprendre et le résultat final. Une fois les modèles logiques élaborés, elle définit des indicateurs afin de mesurer la réalisation de chaque résultat ainsi que les sources de données correspondantes. Dans la pratique, cela signifie que différentes activités menées par la communauté ou leurs associations contribuent à une série de résultats visés ou atteints à plus ou moins longue échéance. Certaines activités se renforcent mutuellement alors que d'autres s'enchaînent pour produire certains résultats.

La méthodologie employée comporte toutefois des **limites**. L'élaboration de modèles logiques, qui représentent les objectifs de développement de la communauté dans un secteur donné, est un exercice de synthèse laborieux qui aurait eu avantage à s'étendre sur une plus longue période afin d'obtenir un plus large consensus sur les résultats visés. Il n'a pas été facile pour les participants de toujours bien départager les caractéristiques, les pratiques, les défis ou les objectifs qui appartiennent à la ville en entier et ceux qui relèvent de la communauté francophone minoritaire en

particulier, ni les enjeux propres à la communauté francophone de la ville choisie par rapport à ceux de la communauté francophone de la province dans son ensemble. Dans certains cas, les enjeux de développement local sont les mêmes pour la majorité et la minorité. Dans d'autres, les priorités de la communauté locale recoupent celles de la collectivité régionale ou provinciale. Enfin, l'aperçu des quatre secteurs visés dans ces études ne permet pas de capter la vitalité communautaire dans son ensemble. Pour ce faire, il faudra envisager un exercice qui porte sur toutes les dimensions de la vitalité communautaire (par exemple l'éducation, l'économie, le capital humain, la culture, etc.).

2. Résultats des études de communautés

Les trois études de communautés ont donné les résultats suivants :

- une méthode d'évaluation communautaire taillée sur mesure;
- une liste des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire;
- un aperçu des besoins en matière de capacités d'évaluation communautaire;
- un intérêt accru pour l'évaluation communautaire;
- une information éclairante pour les institutions gouvernementales;
- des outils pratiques pour l'évaluation communautaire.

2.1. Une méthode d'évaluation communautaire taillée sur mesure

Les études de communautés en cause ont permis de mettre au point une méthode d'évaluation communautaire utilisant des modèles logiques et des indicateurs de vitalité communautaire pour les communautés de langue officielle.

Cette méthode s'appuie sur les pratiques exemplaires identifiées dans les écrits sur l'évaluation du développement communautaire au Canada et à l'étranger, de même que sur les besoins exprimés en cette matière par les organismes communautaires au pays. La méthode a été adaptée en collaboration avec les groupes de travail issus des trois communautés à l'étude.

Les principes suivants guident cette méthode² :

- **Participation** : Il importe d'adopter une approche participative et inclusive de toutes les parties prenantes de la communauté.
- **Processus et résultats** : L'évaluation doit porter non seulement sur les résultats, mais aussi sur les processus afin de saisir comment les buts ont été atteints et quels sont les moyens qu'il a fallu mettre en œuvre à cette fin.
- **Indicateurs** : Ils servent à mesurer la vitalité d'une communauté à partir d'un certain nombre de dimensions jugées importantes (même si elles ne peuvent jamais rendre compte de toute la complexité d'un phénomène comme la vitalité). Quelques critères permettent d'assurer une utilisation optimale des indicateurs :
 - o **Concision** : limiter le nombre de dimensions et d'indicateurs pour tracer un portrait plus clair du progrès;
 - o **Comparaison** : choisir des indicateurs qui pourront faire l'objet de mesures répétées;
 - o **Objectivité et subjectivité** : combiner des indicateurs factuels et perceptifs dans les cueillettes de données à des fins évaluatives;
 - o **Flexibilité** : être en mesure d'adapter un cadre d'évaluation, assorti de nouveaux indicateurs au besoin, pour saisir les transformations en cours.

2.2. Une liste des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire

Afin d'identifier les résultats stratégiques de vitalité visés par chaque communauté à l'étude, il a fallu dresser un bilan des succès et des défis propres à chacune d'elles. Les défis sont formulés comme des résultats à atteindre dans les modèles logiques figurant dans les études correspondantes. Pour ce qui est des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire, les groupes de travail en ont relevé tout un éventail. Il ne s'agit pas de pratiques dont la recherche aurait démontré l'efficacité, mais de succès qui reflètent la perspective des acteurs évoluant dans le contexte de leur réalisation. Ces listes peuvent néanmoins servir de repères aux autres communautés de langue officielle.

2.3. Un aperçu des besoins en matière de capacités d'évaluation communautaire

Plusieurs études ont récemment documenté les besoins de renforcement des capacités en matière d'évaluation et de recherche dans les organismes communautaires au Canada³. Notre équipe de recherche a été en mesure de constater que les communautés examinées partagent les mêmes besoins. Par exemple, les organismes bénévoles manquent souvent de capacités internes, de personnel, de temps et d'argent pour mener des évaluations. Ils n'ont pas toujours accès à des technologies et à des méthodes appropriées. Enfin, ils déplorent l'inconsistance dans la terminologie utilisée par les bailleurs de fonds, à un point tel que certaines notions n'ont pas la même signification pour tous.

2.4. Un intérêt accru pour l'évaluation communautaire

Même si l'évaluation communautaire représente un défi pour les organismes communautaires, on a pu noter chez les chefs de file un intérêt palpable, notamment, pour le rôle que peut jouer l'évaluation communautaire dans le renforcement de leur position avec les bailleurs de fonds ou l'amorce d'un dialogue constructif.

² Voir ci-après la courte bibliographie sur l'évaluation communautaire.

³ Bozzo, 2002; Hall et coll., 2003; Hébert et coll., 2005; Murray et Bourgeois, 2006.

2.5. Une information éclairante pour les institutions gouvernementales

Les trois études de communautés réalisées peuvent sensibiliser les différents ordres de gouvernement aux besoins et aux priorités des communautés quant au renforcement de leur vitalité. Elles énumèrent les succès obtenus par les communautés et les défis à relever. Les modèles logiques proposent un enchaînement des résultats que les communautés se proposent d'atteindre et qui interpellent souvent les institutions gouvernementales. Cette information devrait permettre aux divers gouvernements de mieux assumer leurs responsabilités morales et légales envers les minorités de langue officielle dans leurs champs de compétence respectifs.

2.6. Des outils pratiques pour l'évaluation communautaire

Ces études de communautés constituent autant d'outils que les trois communautés visées pourront utiliser pour mettre en marche une évaluation communautaire de leur vitalité. Elles sont en même temps des modèles dont pourront s'inspirer d'autres communautés de langue officielle qui veulent mieux connaître et renforcer leur vitalité.

3. Pistes d'avenir : mise en œuvre de l'évaluation communautaire

Grâce à ces études de communautés, il a été possible de mettre au point une méthode et d'amorcer un processus d'évaluation communautaire dans trois communautés francophones en situation minoritaire. Cette initiative originale a aussi permis de constater que les communautés manquent actuellement de capacités et de ressources pour bien profiter d'une évaluation communautaire. Pour créer des conditions favorables à cet égard, plusieurs pistes d'action sont proposées ci-dessous. Elles portent en premier lieu sur le renforcement des communautés et, ensuite, sur l'appui gouvernemental que ces dernières sont en droit de recevoir en matière d'évaluation communautaire.

3.1. Les capacités des communautés

Deux pistes d'action visent à renforcer les capacités des communautés de langue officielle :

3.1.1. La formation en évaluation communautaire

Étant donné que les communautés de langue officielle reconnaissent l'importance de participer à des évaluations communautaires, voire d'en mener, mais qu'elles ont besoin de renforcer leurs capacités de recherche et d'évaluation pour ce faire, il serait utile qu'elles entreprennent collectivement une initiative de formation et de partage d'information. Un projet collectif, amorcé par un ou des organismes qui les représentent, aurait une meilleure chance de porter des fruits et de toucher un plus grand nombre de communautés. Ce projet pourrait se traduire par des activités de formation, mais aussi par l'élaboration et le partage de ressources et de pratiques exemplaires, notamment grâce aux technologies de l'information et des communications. Les organismes communautaires pourraient certainement tirer profit du renforcement de leurs capacités de recherche dans une optique de planification communautaire.

3.1.2. Les ressources d'accompagnement en évaluation communautaire

Les communautés de langue officielle voudraient s'engager dans une démarche d'évaluation communautaire plus active, mais les acteurs communautaires en place ne disposent ni du temps ni des ressources nécessaires. Les intervenants devraient pouvoir accéder à des ressources externes pour les accompagner dans ce processus. Par ressources d'accompagnement, nous pensons à des professionnels de l'évaluation en mesure de les former, de les soutenir, de même que de réaliser ou de réviser des tâches reliées à l'évaluation.

3.2. L'appui gouvernemental à l'évaluation communautaire

Les différents ordres de gouvernement, notamment les institutions agissant dans les secteurs étudiés, devraient prendre acte de cette recherche. En effet, les différents modèles logiques figurent comme des tableaux récapitulatifs des réussites communautaires et des besoins à combler. Ces études de communautés devraient aussi inciter d'autres institutions à travailler de pair avec les communautés pour se donner des outils semblables. Le Commissariat aux langues officielles, quant à lui, est déjà à l'œuvre avec certaines communautés anglophones du Québec pour faire un portrait local de leurs besoins et indicateurs de vitalité⁴.

3.2.1. Le soutien du renforcement des capacités des communautés en matière d'évaluation

Les différents ordres de gouvernement au Canada sont tenus d'appuyer le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle. Puisque les gouvernements obligent ces communautés à rendre compte du soutien financier qu'ils leur accordent, ils devraient les soutenir dans le renforcement de leurs capacités d'évaluation. Cet appui pourrait prendre différentes formes, telles que l'affectation à l'évaluation d'une part des contributions versées aux organismes, le financement d'initiatives de formation et d'accompagnement, et l'aide de leurs propres professionnels de la recherche et de l'évaluation.

3.2.2. Une gouvernance partagée des modalités d'évaluation de la vitalité communautaire

Les communautés de langue officielle se sentent responsables de l'évaluation de leur vitalité et les gouvernements sont amenés à prendre des décisions sur les modalités de cette évaluation. Il conviendrait donc de mettre en place des mécanismes de gouvernance partagée pour que les communautés puissent prendre part aux choix des indicateurs et des méthodes d'évaluation à utiliser.

3.2.3. L'accès à plus de données sur les communautés de langue officielle

Pour bien saisir les besoins des communautés de langue officielle considérées par la loi comme ayant des besoins de développement particuliers, les gouvernements devraient continuer d'appuyer l'extension des sources de données qui prennent en compte la variable linguistique au Canada, en particulier à l'échelle des communautés locales. Ainsi, l'enquête postcensitaire menée par Statistique Canada et le Secrétariat aux langues officielles, une excellente initiative dans cette voie, devrait être reconduite à intervalles réguliers afin de fournir des données longitudinales sur ces communautés. Les autres institutions fédérales doivent aussi mieux intégrer les considérations et variables linguistiques dans leurs études et recherches futures.

3.2.4. Des politiques de recherche plus ouvertes

En matière de recherche, les institutions fédérales devraient penser à mieux planifier, coordonner et structurer la recherche sur les langues officielles et s'assurer de partager ce savoir avec les communautés de langue officielle. Elles devraient commencer par mettre leur recherche à la disposition des communautés et veiller à une plus large diffusion de ce savoir. Elles devraient aussi intégrer de façon plus systématique une composante linguistique ou locale dans les recherches gouvernementales soutenant les politiques publiques.

⁴ Une deuxième série d'études de communautés, *Les indicateurs de vitalité 2*, a été amorcée auprès de trois communautés anglophones de Québec, des Cantons de l'Est et de la Basse-Côte-Nord au Québec.

Bibliographie

Voici quelques références en évaluation communautaire sur lesquelles s'appuie la méthodologie de recherche.

Association for the Study and Development of Community. *Principles for Evaluating Comprehensive Community Initiatives*, Washington, National Funding Collaborative on Violence Prevention, juin 2001 (en ligne : www.capablecommunity.com/pubs/NFCVPO62001.pdf).

Auspos, Patricia, et Anne C. Kubisch. *Building Knowledge About Community Change Moving Beyond Evaluations*, New York, The Aspen Institute Roundtable on Community Change, novembre 2004 (en ligne : www.aspeninstitute.org).

Bellagio Principles, Bellagio, Italie, The Rockefeller Foundation Study and Conference Center, novembre 1996 (en ligne : www.iisd.org/measure/principles/progress/bellagio_full_fr.asp).

Bozzo, Sandra L. « Evaluation Capacity Building in the Voluntary/Nonprofit Sector », *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 17 : 3, 2002, p. 75-92.

Hall, Michael H., Susan D. Philipps, Claudia Meillat et Donna Pickering. *Analyse des résultats : pratiques d'évaluation et perspectives dans le secteur du bénévolat au Canada*, Toronto, Centre canadien de philanthropie / Ottawa, Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole, 2003 (en ligne : www.nonprofitscan.ca/filesfr/VSERP/vserp_report_fr.pdf).

Hébert, Jacques, et coll. *Analyse des pratiques d'évaluation dans les organismes communautaires*. Rapport de recherche, Montréal, Services aux collectivités de l'UQAM, décembre 2005 (en ligne : www.er.uqam.ca/nobel/arpeoc/rapport/rapport/051205RapportARPEOC.pdf).

Jackson, Andrew, et coll. Conseil canadien de développement social. *Social Cohesion in Canada: Possible Indicators. Highlights*, Ottawa, Réseau de cohésion sociale/ministère du Patrimoine canadien/ministère de la Justice, novembre 2000 (en ligne : www.ccsd.ca/pubs/2001/si/sra-543.pdf).

Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles du Canada, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf).

Murray, Michelle, et Daniel Bourgeois. *Étude des besoins en formation des bénévoles siégeant au conseil d'administration d'organismes sans but lucratif au service des communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire au Canada*, Rapport de recherche. Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada / Toronto, Centre de développement des connaissances, Imagine Canada, 2006 (en ligne : www.umoncton.ca/icrpap/documents/FCFA_EtudeDesBesoins_Aug10_000.pdf).

Roche, Chris. *Impact Assessment for Development Agencies. Learning to Value Change*, Oxford U.K., Oxfam Grande-Bretagne, 1999.

Tomalty, Ray, David Bruce et Lynn Morrow. *Indicators of Community Well-Being*, Rapport final (ébauche) à l'intention d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, janvier 2005.

La communauté francophone de Sudbury

Introduction

La présente étude de communauté rend compte d'un exercice de recherche réalisé à l'automne 2006 auprès de la communauté francophone de Sudbury, à l'initiative du Commissariat aux langues officielles. S'insérant dans un plus vaste programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, elle a pour but de définir des indicateurs de vitalité pour cette communauté de langue officielle et de donner à cette dernière les outils nécessaires pour effectuer sa propre évaluation et faire rapport aux gouvernements à ce sujet.

Les pages qui suivent décrivent le contexte de cette initiative (section 1), suivi d'un aperçu de la francophonie de Sudbury (section 2) et de la présentation des indicateurs retenus par le groupe de travail (section 3). Viennent ensuite des observations sur les sources d'information qui permettront de vérifier ces indicateurs (section 4) ainsi que les besoins en matière de renforcement des capacités en évaluation communautaire (section 5). En terminant, une démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire est proposée (section 6).

1. Contexte

1.1. Les études de communautés

Le Commissariat aux langues officielles a amorcé, en 2005, une série de recherches et d'activités pour mieux saisir les enjeux de la vitalité des communautés de langue officielle. Après avoir établi l'état des lieux de la recherche et des pratiques en matière d'évaluation de la vitalité communautaire¹, il a entrepris de réaliser des études sur les indicateurs de vitalité au sein de trois communautés minoritaires francophones.

Ce programme de recherche vise à éclairer le contexte communautaire à la suite des modifications à la *Loi sur les langues officielles* du Canada adoptées par le Parlement en novembre 2005. Ces modifications imposent aujourd'hui des responsabilités accrues aux institutions fédérales en matière de soutien à la vitalité des communautés de langue officielle. Ces communautés sont d'ailleurs très conscientes de ce droit et sont préoccupées des défis à relever pour renforcer leur vitalité. Pour appuyer leur développement et leur épanouissement, les communautés elles-mêmes, de même que les institutions, doivent pouvoir établir les principaux facteurs de leur vitalité, trouver les moyens d'agir en fonction de leur développement et mesurer les changements réalisés sur une échelle de temps.

Trois communautés minoritaires francophones ont été retenues pour l'exercice : Winnipeg au Manitoba, Sudbury en Ontario et Halifax en Nouvelle-Écosse². Chacune de ces études de communautés, dont celle-ci, vise à documenter ce qui se fait déjà en matière de renforcement de la vitalité et à établir des indicateurs d'évaluation. La vitalité communautaire couvrant en fait une grande variété de facteurs, le Commissariat a décidé, dans un premier temps, de mettre l'accent sur quatre secteurs : la gouvernance communautaire, l'immigration, la santé et l'accès aux services gouvernementaux. Ces secteurs offrent forcément une vue fragmentaire de la vitalité qui est un phénomène beaucoup plus englobant.

Le choix de ces communautés repose sur le raisonnement suivant : nous voulions étudier la réalité francophone en milieu urbain au sein de trois régions. Nous avons choisi des communautés comptant au moins 10 000 francophones, mais dont le poids démographique relatif à la majorité anglophone varie. Le fait de choisir trois communautés vivant au sein de régions métropolitaines de recensement permet de tracer le portrait des différents contextes urbains dans lesquels vivent d'autres communautés francophones. Enfin, en sélectionnant quatre secteurs identiques pour trois communautés, il a été possible d'étudier les constantes et les variations d'un même secteur au sein de différentes régions.

¹ Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf).

² Cette première série d'études sur les indicateurs de vitalité comprend deux autres études de communautés accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles (www.ocol-clo.gc.ca) : *La communauté francophone de Winnipeg* et *La communauté francophone d'Halifax*.

Ville	Population ayant le français comme première langue officielle parlée	% de la population
Winnipeg	24 855	4,1
Sudbury	43 245	28,2
Halifax	10 200	2,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*

des résultats attendus et a discuté des sources de données devant alimenter l'évaluation communautaire.

C'est à partir de ces travaux et de la collecte d'autres informations concernant la

communauté francophone de Sudbury que les consultants ont ensuite élaboré la présente étude.

1.2. La méthodologie

Des consultants en recherche ont conçu et mis en œuvre la méthodologie de recherche. L'un des objectifs visés était de créer des outils d'évaluation communautaire au service des communautés. Une méthodologie participative a donc été retenue et un groupe de travail composé d'individus de la communauté ayant une expérience ou une expertise reconnue dans les secteurs visés a été créé. La sélection des participants s'est appuyée sur les réseaux sectoriels locaux, l'avis des chercheurs spécialisés dans les études de communautés et les suggestions du Commissariat. Leur participation était à titre individuelle et n'engageait pas la responsabilité de leur employeur ou de leur organisation d'attache. Le groupe de travail a orienté son examen vers la détermination des facteurs de réussite et des pratiques exemplaires en matière de vitalité ainsi que vers la définition d'indicateurs d'évaluation clés. En retour, l'exercice a permis de renforcer la capacité d'évaluation des participants et les a dotés d'outils pour poursuivre l'évaluation de la vitalité de leur communauté.

Les consultants ont d'abord fait une revue des écrits sur les pratiques exemplaires en matière d'évaluation de la vitalité communautaire et ont relevé une longue liste de résultats attendus et d'indicateurs correspondants. Cette liste a servi de matière première pour les analyses du groupe de travail. Dans le cadre d'une première rencontre, le groupe de travail a d'abord choisi les résultats attendus qui attesteraient, idéalement, une vitalité appréciable de leur communauté dans les quatre secteurs visés. Ces résultats ont été agencés sous forme de modèle logique, un ordigramme qui illustre l'enchaînement entre des activités et des résultats attendus à court, moyen et long terme. Lors de la deuxième rencontre, le groupe de travail a choisi des indicateurs pour évaluer le degré d'obtention

2. Aperçu de la francophonie de Sudbury

2.1. La population

2.1.1. L'histoire

La communauté francophone de Sudbury est pour une bonne part issue de la migration de familles d'ouvriers canadiens-français dès la création de la ville vers 1882-1883³. C'est le déploiement du chemin de fer vers l'Ouest canadien, puis l'exploitation forestière et minière, qui a fait de Sudbury une métropole régionale dans le Nord de l'Ontario. Plusieurs paroisses qui font maintenant partie du Grand Sudbury, comme Azilda, Blezzard Valley et Chelmsford, ont été établies par des Canadiens français et avaient une fonction agricole. Dans ses anciennes délimitations urbaines, Sudbury comptait quelques quartiers francophones dans les paroisses du Moulin-à-fleur et de Sainte-Anne-des-Pins. Aujourd'hui, les francophones ont sept paroisses et sont dispersés dans l'ensemble de la région métropolitaine. La communauté francophone de Sudbury est donc ancrée dans l'histoire et peut être qualifiée de communauté de souche.

2.1.2. La démographie

La population ayant le français comme première langue officielle parlée à Sudbury en 2001 est de 43 245 personnes, en baisse de 3 130 personnes depuis 1996⁴. Cette communauté en situation minoritaire représente ainsi 28,2 p. 100 de la population de

³ *Sudbury : une communauté fragile malgré le dynamisme de ses institutions.*

⁴ Les données qui suivent couvrent la division de recensement n° 53 (Grand Sudbury) en Ontario et sont puisées dans *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire.*

Sudbury qui compte 153 560 habitants. Elle représente aussi 8,1 p. 100 de la communauté francophone de l'Ontario⁵.

2.1.3. La langue

À l'instar d'autres communautés en situation minoritaire, le maintien de la langue constitue un défi pour les francophones de Sudbury. L'indice de continuité linguistique qui compare les personnes qui utilisent le français au foyer (30 498) avec celles qui ont le français comme langue maternelle (47 290) était de 0,64 pour Sudbury en 2001. La grande majorité de ces francophones (94,7 %) parle les deux langues.

2.1.4. L'âge

La population francophone de Sudbury se renouvelle peu : sa composante jeune (0 à 14 ans) représente 15,2 p. 100 de son effectif, alors que sa composante aînée (65 ans et plus) compte pour 14,6 p. 100. À cet égard, elle se compare défavorablement à la majorité anglophone de la ville.

2.1.5. Les origines

Au sein de la population francophone, 11,8 p. 100 des individus sont nés à l'extérieur de la province et 1 p. 100 proviennent d'un autre pays. Par comparaison à la majorité anglophone de Sudbury, la communauté francophone comprend plus d'individus nés dans d'autres provinces ou territoires, mais beaucoup moins issus de l'immigration.

2.1.6. La condition socioéconomique

La ville de Sudbury connaît une situation économique moins favorable que celle de la province : par exemple, le taux de chômage au moment du recensement de 2001 y était de 8,7 p. 100, contre 6,1 p. 100 dans la province⁶. Comparativement à la majorité anglophone, les francophones de Sudbury sont surreprésentés dans la catégorie « niveau de scolarité bas » et sous-représentés dans la catégorie « niveau de scolarité élevé ». Par contre, ils sont pratiquement à parité pour ce qui est du niveau de revenu. Il faut noter que le contexte socioéconomique

a changé depuis 2001 avec l'amélioration du marché du nickel, entre autres. Ce mouvement dans l'industrie minière a sans doute eu un impact positif sur les indicateurs socioéconomiques de la région.

2.2. La capacité organisationnelle

Ayant une longue histoire et constituant une forte minorité dans son contexte urbain, la communauté francophone de Sudbury s'est dotée d'une infrastructure organisationnelle étendue et variée. Les quelques répertoires d'organismes francophones ne s'entendent pas quant à leur nombre. Celui de francoSudbury.com compte près de 75 organismes et l'*Annuaire franco-ontarien* de l'Office des affaires francophones de l'Ontario en dénombre 114. Leur diversité est si grande qu'on ne saurait en dresser une liste détaillée dans la présente étude.

La plupart des secteurs comptent des associations, des organismes ou des entreprises qui sont sous gouvernance francophone ou, tout au moins, qui offrent des services en français. Il y a ainsi, par exemple, deux conseils scolaires de langue française, l'Université Laurentienne et l'Université de Sudbury, le Collège Boréal, le Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation, des caisses populaires, le Réseau de développement économique et d'employabilité, le Théâtre du Nouvel-Ontario, l'hebdomadaire *Le Voyageur*, le portail francoSudbury.com, etc. Dans les quatre secteurs retenus pour cette étude, il y a en outre plusieurs institutions et organismes clés, que nous passerons en revue ci-après.

Malgré cette densité organisationnelle, il reste plusieurs défis à relever sur le chapitre de la coordination collective. Il n'y a pas d'organisme fédérateur ou parapluie regroupant clairement tous les organismes francophones de la communauté de Sudbury. L'Association canadienne-française de l'Ontario du Grand Sudbury est bien implantée depuis plusieurs années, mais son rôle principal consiste à diffuser des informations sur les organismes et les activités francophones. Quant au Carrefour francophone, bien qu'il soit un point de ralliement de la francophonie sudburoise, il n'exerce son influence que sur le plan socioculturel. Des efforts concertés auraient sûrement un plus grand impact sur la vitalité de ces organismes.

⁵ On trouvera un profil complet et à jour de la communauté francophone de Sudbury agrégée à la région nord-est dans le *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario* de Louise Picard et Gratien Allaire.

⁶ *Sudbury : une communauté fragile malgré le dynamisme de ses institutions*, 2005, p. 11.

Notons enfin que la *Loi sur les services en français* de l'Ontario adoptée en 1986, fait du district de Sudbury une région désignée bilingue. Bien que la municipalité de Sudbury ne soit pas dotée d'un statut bilingue, elle est membre de l'Association française des municipalités de l'Ontario. Depuis décembre 2006, le drapeau franco-ontarien flotte en permanence à l'hôtel de ville.

2.3. Les pratiques exemplaires par secteur visé

Dans le cadre de la présente étude, le groupe de travail a cherché à identifier les pratiques exemplaires qui contribuent à renforcer la vitalité de la communauté francophone de Sudbury dans les quatre secteurs retenus. La section qui suit complète l'aperçu de la francophonie de Sudbury en fournissant les pratiques exemplaires les plus saillantes.

2.3.1. La gouvernance communautaire

- **L'Université Laurentienne** a créé un modèle de gouvernance bicamérale en vertu duquel ont été institués : i) un poste de vice-rectorat francophone avec les mêmes pouvoirs que celui du vice-rectorat anglophone; ii) le Conseil des programmes en français qui approuve les changements à apporter aux programmes existants et recommande la création de programmes au Comité de la planification académique et au Sénat; iii) des sections linguistiques relativement autonomes dans plusieurs départements.
- Le **Collège Boréal** créé en 1994 est un établissement de formation et d'enseignement postsecondaire de langue française. Son siège social est à Sudbury, mais il a aussi des campus dans les centres urbains importants du Nord-Est de l'Ontario, ainsi qu'à Toronto.
- Les **conseils scolaires** de langue française établis à la fin des années 1990 gèrent des systèmes d'écoles publiques et séparées aux niveaux élémentaire, intermédiaire et secondaire.
- Un réseau de **caisses populaires** et de **coopératives** complètement francophones a été créé depuis les années 1940 dans la région du Grand Sudbury.

- Le **Carrefour francophone** est le principal lieu rassembleur des organismes francophones de Sudbury. Sa vocation artistique et culturelle est complétée par des services à caractère social et éducatif.
- L'Association canadienne-française de l'Ontario du Grand Sudbury tient mensuellement le **dîner de la francophonie** qui permet aux militants francophones de se rencontrer et de discuter de leurs projets et de leurs activités.

2.3.2. La santé

- L'Université Laurentienne et le Collège Boréal se sont dotés de programmes de **formation en santé** en français qui reçoivent aujourd'hui un appui du Consortium national de formation en santé, notamment pour leur livraison à distance. Ces programmes se retrouvent dans divers domaines et champs disciplinaires dont les sciences infirmières, la formation à la profession de sage-femme, l'éducation physique, le travail social, la psychologie et d'autres sciences sociales ainsi que certaines disciplines des sciences naturelles. Ils ont été développés au sein de chacune de ces deux institutions, mais aussi en collaboration, tel le B.A. en études de la santé.
- Le **Centre de santé communautaire de Sudbury** fondé il y a plus de 10 ans offre des programmes de soins primaires, de promotion et de prévention de la santé totalement en français. Il est géré par un conseil d'administration complètement francophone. En plus de son bureau central situé à Sudbury, il a deux bureaux satellites dans les milieux francophones de Chelmsford et de Hanmer. Il offre une gamme de programmes exemplaires, tels que la Clinique du coin, qui vise une population difficile à rejoindre, Main dans la main, un centre de jour pour personnes âgées et personnes handicapées, ainsi que Gargouille et Barbouille, un centre de la petite enfance uniquement francophone.

- Plusieurs établissements et organismes de santé, tels que l'**Hôpital régional**, le **Service de santé publique**, le **Centre de l'enfant et de la famille** et le **Centre d'accès aux soins communautaires**, sont mandatés pour offrir des services en français ou encore ont obtenu une désignation à cette fin. Plusieurs se sont donné un comité consultatif sur les services en français qui est une des exigences de la désignation bilingue en Ontario.
- Le **Réseau de santé en français du Moyen-Nord de l'Ontario** regroupe des professionnels de la santé, des gestionnaires d'établissements de santé et d'organismes communautaires, des responsables d'établissements d'enseignement postsecondaire, des membres de la communauté ainsi que des représentants gouvernementaux. Le Réseau n'offre pas de services de santé, mais assure un leadership afin d'appuyer le développement des services de santé en français. Sudbury est couvert par ce réseau régional.
- Le **Centre Victoria pour femmes** est un organisme caritatif à but non lucratif au service des femmes francophones qui luttent contre toutes les formes de violence. Il dessert aussi tout le Nord de l'Ontario au moyen d'un service téléphonique d'aide et de soutien.
- Le **Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique (REDSP)** du Service de santé publique de Sudbury et du district a travaillé en partenariat avec l'**Institut franco-ontarien** à l'élaboration du *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*⁷.

2.3.3. L'immigration

- Le **Contact interculturel francophone de Sudbury** offre des services d'accueil et d'intégration aux nouveaux arrivants francophones, qu'ils soient immigrants récents ou migrants interprovinciaux. Plus particulièrement, pour ce qui est de l'accueil, il leur fournit des trousseaux d'orientation, afin de les aider à trouver les services primaires dont ils ont le plus besoin. Au niveau de l'intégration, il organise des activités (par exemple, un club de femmes) et des événements (par exemple, le Cabaret africain tenu une fois l'an), pour faciliter l'intégration de ces nouveaux arrivants (pour la plupart des étudiants) dans le milieu. Le Contact interculturel francophone de Sudbury est le seul organisme désigné et reconnu par la communauté francophone de Sudbury comme pourvoyeur de services pour les immigrants francophones. L'organisme travaille ainsi de près avec Immigration Canada en vue d'établir un guichet unique pour les nouveaux arrivants.

2.3.4. L'accès aux services gouvernementaux

- La région du Grand Sudbury est désignée bilingue en vertu de la **Loi sur les services en français** et a donc la responsabilité d'offrir une gamme de services dans les deux langues.
- Le ministère du **Développement du Nord et des Mines** de l'Ontario est décentralisé à Sudbury et est plus à l'écoute des besoins de la communauté francophone que les organismes centraux de la capitale.
- La **Ville de Sudbury**, même si elle ne se reconnaît pas le statut de ville bilingue, offre à ses citoyens un éventail de services en français.
- Le Réseau de développement économique et d'employabilité a créé une **table de concertation** qui réunit les acteurs de la communauté et les organismes gouvernementaux de développement économique de la région nord de l'Ontario.
- La région nord de l'Ontario est désignée bilingue par le gouvernement fédéral en vertu de la **Loi sur les langues officielles** du Canada.
- **FedNor** a récemment créé un poste de coordonnateur des langues officielles.
- Des fonctionnaires perfectionnent leur français de diverses façons, en particulier avec le club Toastmasters qui réunit plusieurs individus de la région issus de la majorité.

⁷ Louise Picard et Gratien Allaire, *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*, 2005.

3. Indicateurs de vitalité de la francophonie de Sudbury

Cette section fournit une représentation visuelle des besoins et des priorités de la communauté francophone de Sudbury en s'appuyant sur l'utilisation de modèles logiques. Un modèle logique ou ordinogramme est une illustration de l'enchaînement des objectifs ou résultats attendus et des efforts consacrés à rehausser la vitalité d'un secteur (par exemple l'immigration) dans une communauté. Pour chacun des secteurs visés, cette section présente le modèle logique qui a été élaboré par le groupe de travail ainsi que les indicateurs correspondants aux résultats attendus. Dans les modèles logiques illustrés ci-après, les cases ombragées illustrent des activités, des extrants et des résultats qui sont déjà en bonne voie de réalisation, tandis que les cases non-ombragées représentent des défis entiers.

3.1. La gouvernance communautaire

L'analyse qui a conduit à l'élaboration du modèle logique pour le secteur de la gouvernance communautaire s'est arrêtée sur cinq dimensions, qui sont illustrées ci-dessous comme autant de champs d'activité.

Promotion des succès : La vitalité des organismes et du leadership communautaire dépend de la promotion de leurs activités. On prévoit ainsi que les organismes et leurs activités soient clairement visibles, tant au public francophone qu'à la majorité anglophone.

Coordination des organismes : La vitalité de la communauté dépend aussi d'une coordination et d'une concertation plus efficaces des organismes en place.

Recherche sur la communauté francophone : Pour renforcer la vitalité de la communauté francophone, il est essentiel de mieux la connaître, d'où l'importance de poursuivre les études, ainsi que de créer et de mettre à jour des profils et des répertoires d'organismes et d'activités.

À court terme, ces trois premiers champs d'activité devraient déboucher sur une vision et un plan de développement global de la francophonie de Sudbury, élaborés dans un processus qui pourrait culminer dans des États généraux (résultat 1).

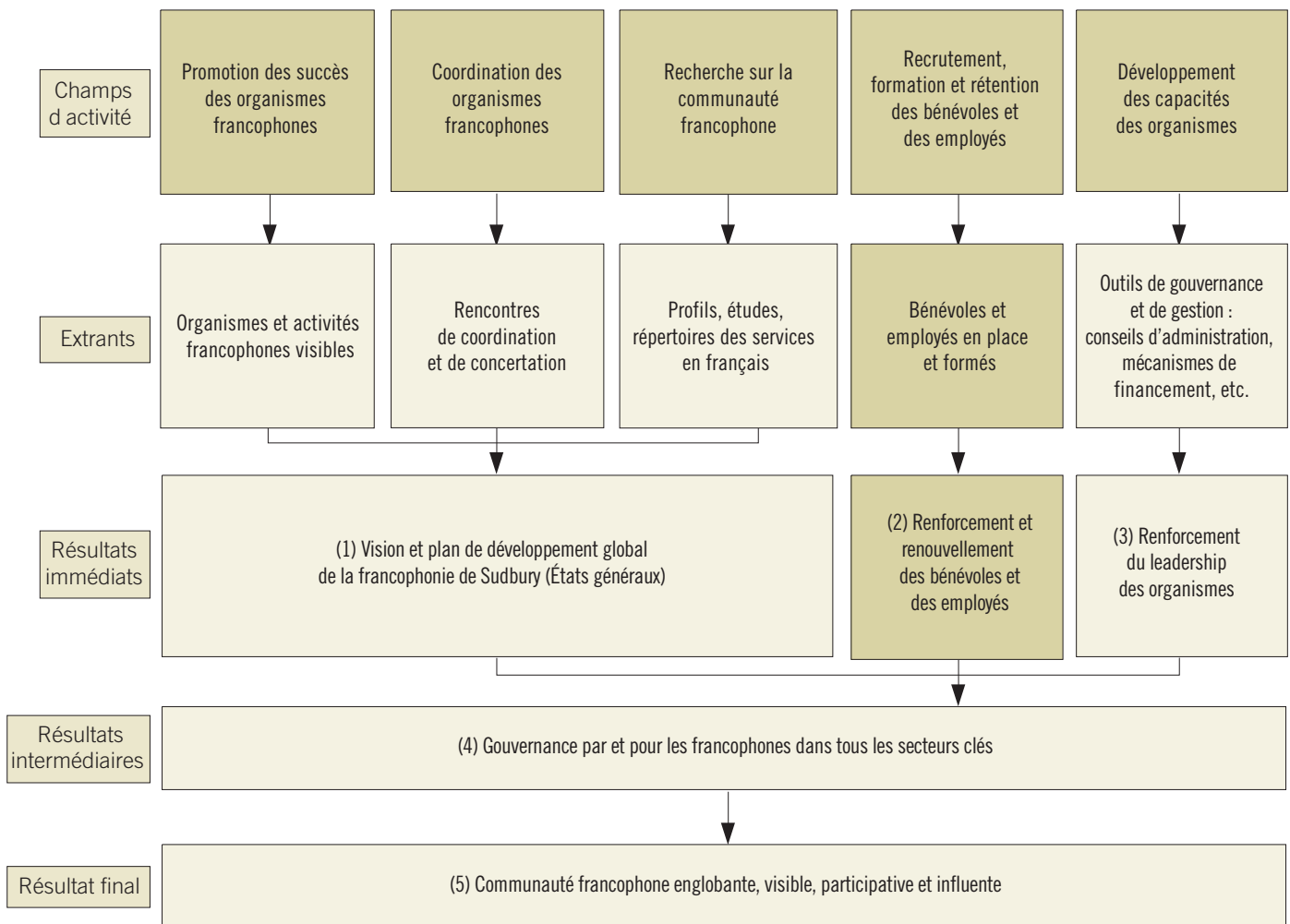
Recrutement, formation et rétention : Les organismes doivent recruter, former et retenir leur personnel et leurs bénévoles afin de se renforcer et de se renouveler (résultat 2).

Développement des capacités des organismes : En même temps, les organismes doivent se doter d'outils de gouvernance et de gestion afin de renforcer leur leadership (résultat 3).

La combinaison des efforts de ces cinq champs d'activité devrait engendrer une gouvernance par et pour les francophones dans tous les secteurs clés (résultat 4).

À plus long terme, ce renforcement de la gouvernance communautaire devrait favoriser une communauté francophone englobante, visible, participative et influente (résultat 5).

Modèle logique : Sudbury – secteur de la gouvernance communautaire



Outil d'évaluation – secteur de la gouvernance communautaire

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
1. Vision et plan de développement global de la francophonie de Sudbury (États généraux)	<ul style="list-style-type: none"> a) Existence de priorités stratégiques pour la communauté francophone et d'un calendrier de mise en œuvre b) Opinions convergentes des chefs de file de la communauté sur l'adéquation des priorités et du calendrier 	<ul style="list-style-type: none"> a) Revue documentaire b) Sondage auprès des chefs de file de la communauté
2. Renforcement et renouvellement des bénévoles et des employés	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de bénévoles dans les organismes francophones b) Pourcentage des bénévoles ayant participé à des cours de formation destinés à renforcer les organismes francophones c) Nombre moyen d'années d'ancienneté du personnel des organismes francophones d) Nombre d'initiatives de formation auxquelles a participé le personnel des organismes francophones 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres administratifs des organismes <u>ou</u> sondage auprès des organismes b) <i>Ibid.</i> c) <i>Ibid.</i> d) <i>Ibid.</i>
3. Renforcement du leadership des organismes	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre d'activités de concertation des organismes francophones b) Nombre de partenariats et d'initiatives communes des organismes francophones c) Nombre d'instances consultatives gouvernementales auxquelles participent les organismes de la communauté francophone 	<ul style="list-style-type: none"> a) Sondage auprès des organismes b) <i>Ibid.</i> c) <i>Ibid.</i>
4. Gouvernance par et pour les francophones dans tous les secteurs clés	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de conseils d'administration d'organismes fonctionnant en français b) Opinions convergentes des chefs de file de la communauté sur l'adéquation de la gouvernance francophone 	<ul style="list-style-type: none"> a) Liste de contrôle b) Sondage auprès des chefs de file de la communauté
5. Communauté francophone englobante, visible, participative et influente	<ul style="list-style-type: none"> a) Diversité des intérêts couverts par les organismes communautaires francophones (femmes, jeunes, enfants, immigrants, aînés, etc.) b) Degré de couverture médiatique (en français et en anglais) des activités communautaires francophones c) Nombre d'organismes, de bénévoles et d'activités se rapportant à la communauté francophone d) Nombre de plans ou d'initiatives issus des organismes francophones qui sont intégrés dans les politiques gouvernementales e) Nombre d'élus municipaux, provinciaux, territoriaux et fédéraux issus de la communauté francophone 	<ul style="list-style-type: none"> a) Revue documentaire b) Registres administratifs des organismes avec coupures de presse <u>ou</u> étude de couverture médiatique c) Liste de contrôle d) Sondage auprès des organismes e) Liste de contrôle

3.2. La santé

L'analyse qui a conduit à l'élaboration du modèle logique pour le secteur de la santé s'est arrêtée sur trois dimensions, qui sont illustrées ci-dessous comme autant de champs d'activité.

Services de santé : La vitalité de la communauté francophone de Sudbury en matière de santé passe par la mise en place, le maintien ou l'élargissement d'une série de services de santé en français, dont le Centre de santé communautaire, un foyer de soins de longue durée, et des soins et des services à domicile. Ces services devraient entraîner une accessibilité accrue des soins de santé en français et une réduction des listes d'attente (résultat 1).

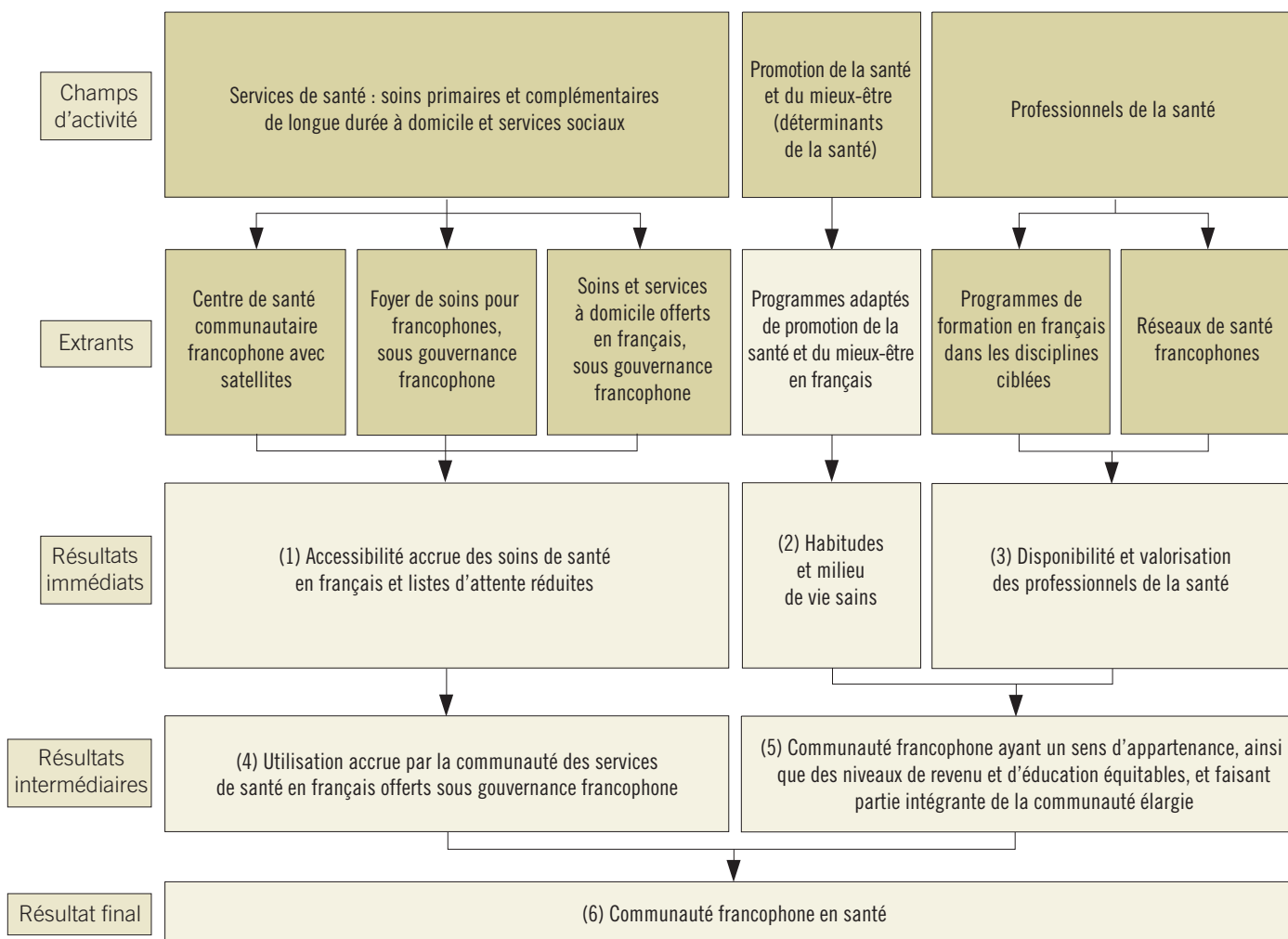
Promotion de la santé : Au-delà des services de santé, la vitalité dépend aussi de programmes adaptés de promotion de la santé et du mieux-être en français, afin de créer des habitudes et un milieu de vie sains (résultat 2).

Professionnels de la santé : Pour bien rendre les services de santé en français, il faut assurer la formation de professionnels dans les disciplines ciblées et la mise en place de réseaux. Il devrait en découler une disponibilité et une valorisation des professionnels de la santé (résultat 3).

À court terme, ces efforts devraient faire en sorte que la communauté francophone utilise les services de santé en français offerts sous gouvernance francophone (résultat 4), ait un sens d'appartenance, ainsi que des niveaux de revenu et d'éducation équitables, et fasse partie intégrante de la communauté élargie (résultat 5).

À plus long terme, on vise à ce que la communauté francophone soit en santé (résultat 6).

Modèle logique : Sudbury – secteur de la santé



Outil d'évaluation – secteur de la santé

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
1. Accessibilité accrue des soins de santé en français et listes d'attente réduites	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre d'établissements de santé qui sont désignés francophones et bilingues b) Nombre et types (primaires, secondaires, tertiaires) de services offerts en français c) Variation de la longueur des listes d'attente pour des services de santé d) Degré d'utilisation du français dans les services de santé et niveau de satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> a) Liste de contrôle b) Entrevues avec les autorités de la santé c) Registres administratifs des établissements de santé <u>ou</u> entrevues avec les autorités de la santé d) Sondage auprès d'un échantillon de la clientèle
2. Habitudes et milieu de vie sains	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre et variété de programmes de promotion de la santé et du mieux-être offerts en français dans la communauté b) Degré d'utilisation des programmes de promotion de la santé et du mieux-être offerts en français dans la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> a) Entrevues avec les autorités de la santé b) Registres administratifs des établissements et des programmes de santé <u>ou</u> entrevues avec les autorités de la santé
3. Disponibilité et valorisation des professionnels de la santé	<ul style="list-style-type: none"> a) Existence et nature des réseaux de santé en français dans la communauté b) Nombre de francophones travaillant au sein des structures de gouvernance locales ou régionales de la santé c) Nombre de postes désignés bilingues au sein des structures de gouvernance régionales de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> a) Liste de contrôle b) <i>Ibid.</i> c) Entrevues avec les autorités de la santé
4. Utilisation accrue par la communauté des services de santé en français offerts sous gouvernance francophone	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de services de santé offerts sous gouvernance francophone b) Perception des principaux obstacles à l'accès aux services de santé en français 	<ul style="list-style-type: none"> a) Liste de contrôle b) Sondage auprès des chefs de file de la communauté francophone

Outil d'évaluation – secteur de la santé (suite)

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
5. Communauté francophone ayant un sens d'appartenance, ainsi que des niveaux de revenu et d'éducation équitables, et faisant partie intégrante de la communauté élargie	<ul style="list-style-type: none"> a) Niveau de revenu des francophones, comparé à celui des anglophones b) Niveau de scolarité des francophones, comparé à celui des anglophones c) Perception chez les francophones de leur intégration dans la communauté d) Pourcentage des francophones disposant de réseaux de soutien social 	<ul style="list-style-type: none"> a) Statistiques de recensement b) <i>Ibid.</i> c) Sondage auprès des chefs de file de la communauté francophone d) Données sur les indicateurs de santé de Statistique Canada⁸
6. Communauté francophone en santé	<ul style="list-style-type: none"> a) Causes principales d'hospitalisation b) Ratio : dépenses en soins de santé non couvertes par l'assurance-maladie publique par rapport au budget familial c) Taux d'obésité et de surpoids d) Niveau de stress autodéfini e) Pourcentage de la population qui consomme de 5 à 10 portions de fruits et légumes quotidiennement f) Pourcentage des adultes qui boivent cinq consommations ou plus en une seule occasion au moins une fois par semaine g) Pourcentage de la population faisant un usage régulier du tabac h) Pourcentage de la population qui est active (activité physique) 	<ul style="list-style-type: none"> a) Données sur les indicateurs de santé de Statistique Canada b) <i>Ibid.</i> c) Données sur les indicateurs de santé de Statistique Canada d) <i>Ibid.</i> e) <i>Ibid.</i> f) <i>Ibid.</i> g) <i>Ibid.</i> h) <i>Ibid.</i>

⁸ Les données de Statistique Canada sur la santé utilisent peu la variable linguistique. La seule source fiable à cet égard est l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, mais les données n'y sont pas désagrégées en deçà des provinces et des territoires : voir CANSIM, tableau 105-0111 : Profil des minorités linguistiques de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC 1.1 et 2.1), (langue maternelle et première langue officielle parlée), selon le sexe, Canada, provinces et territoires, données occasionnelles. Le *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario* tire le meilleur parti de ces données.

3.3. L'immigration

L'analyse qui a conduit à l'élaboration du modèle logique pour le secteur de l'immigration s'est arrêtée sur trois grandes dimensions, qui sont illustrées ci-dessous comme deux champs d'activité. Dans la présente étude de communauté, on utilise ci-après l'expression « nouveaux arrivants » plutôt qu'« immigrés » ou « immigrants », car elle est aussi inclusive des individus migrants au sein du Canada.

Politiques gouvernementales : L'immigration est d'abord et avant tout de ressort gouvernemental et c'est aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux d'adopter des politiques et des mesures pour favoriser le recrutement des nouveaux arrivants francophones. Dans le contexte du Grand Sudbury, deux portes d'entrée devraient recevoir un appui à cet égard : le Collège Boréal et l'Université Laurentienne. À court terme, il devrait en découler un nombre accru de nouveaux arrivants (résultat 1).

Appui communautaire : L'action communautaire à l'appui du dossier de l'immigration reste cependant d'importance stratégique. Grâce aux pressions exercées sur les gouvernements et à la sensibilisation de la communauté francophone et des nouveaux arrivants, cet appui communautaire, ajouté à l'action du Contact interculturel francophone de Sudbury, devrait à court terme faire en sorte que cet organisme soit reconnu et soutenu par les gouvernements et la communauté (résultat 2). En même temps, les groupes de pression communautaires devraient favoriser l'arrivée des nouveaux arrivants.

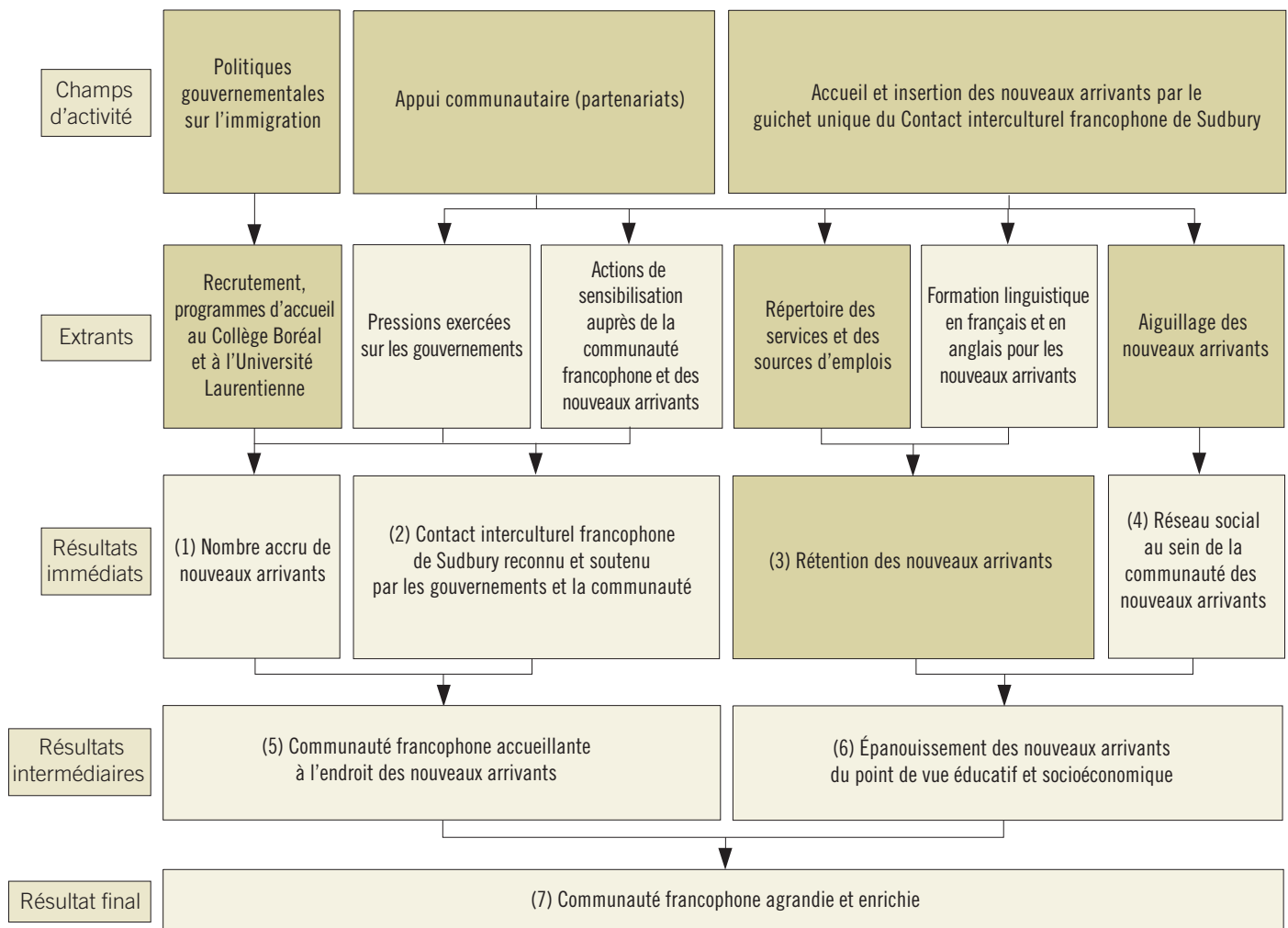
Accueil et insertion des nouveaux arrivants :

Le Contact interculturel francophone de Sudbury a le mandat d'accueillir les nouveaux arrivants et de favoriser leur insertion. Il est appelé, notamment, à dresser des répertoires de services et de sources d'emplois ainsi qu'à faciliter l'accès à la formation linguistique. Ce faisant, cet organisme devrait contribuer à retenir les nouveaux arrivants francophones à Sudbury (résultat 3). Compte tenu du petit nombre de nouveaux arrivants, il doit les aiguiller vers les services et les groupes appropriés afin d'encourager la création d'un réseau de soutien social (résultat 4).

À moyen terme, la combinaison de ces efforts devrait favoriser une communauté francophone accueillante à l'endroit des nouveaux arrivants (résultat 5). Ces initiatives devraient aussi aider les nouveaux arrivants à s'épanouir du point de vue éducatif et socioéconomique (résultat 6).

À plus long terme, l'apport et l'insertion des nouveaux arrivants devraient contribuer à une communauté francophone agrandie et enrichie (résultat 7).

Modèle logique : Sudbury – secteur de l’immigration



Outil d'évaluation – secteur de l'immigration

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
1. Nombre accru de nouveaux arrivants	a) Solde migratoire de la population francophone b) Pourcentage des nouveaux arrivants qui sont d'expression française	a) Statistiques de recensement b) Statistiques de recensement <u>ou</u> registres du Contact interculturel francophone de Sudbury
2. Contact interculturel francophone de Sudbury reconnu et soutenu par les gouvernements et la communauté	a) Montant du budget annualisé (non basé sur des projets à court terme)	a) Entrevues avec les responsables de l'organisme
3. Rétention des nouveaux arrivants	a) Durée de séjour moyen des nouveaux arrivants	a) Registres du Contact interculturel francophone de Sudbury <u>ou</u> sondage auprès des nouveaux arrivants
4. Réseau social au sein de la communauté des nouveaux arrivants	a) Niveau de satisfaction des nouveaux arrivants envers leur réseau social	a) Registres du Contact interculturel francophone de Sudbury <u>ou</u> sondage auprès des nouveaux arrivants
5. Communauté francophone accueillante à l'endroit des nouveaux arrivants	a) Pourcentage des nouveaux arrivants francophones qui choisissent le français comme langue d'instruction b) Pourcentage des organismes francophones dont le conseil d'administration compte de nouveaux arrivants c) Pourcentage des organismes francophones qui comptent de nouveaux arrivants au sein de leur personnel	a) Registres scolaires <u>ou</u> registres du Contact interculturel francophone de Sudbury b) Entrevues avec les responsables des organismes c) <i>Ibid.</i>
6. Épanouissement des nouveaux arrivants du point de vue éducatif et socioéconomique	a) Niveau de satisfaction des nouveaux arrivants quant à la reconnaissance de leur éducation et de leur expérience b) Temps requis en moyenne pour se trouver un emploi ou démarrer une entreprise c) Taux de chômage chez les nouveaux arrivants	a) Registres du Contact interculturel francophone de Sudbury <u>ou</u> sondage auprès des nouveaux arrivants b) <i>Ibid.</i> c) <i>Ibid.</i>
7. Communauté francophone agrandie et enrichie	a) Taux de croissance démographique b) Nombre d'événements culturels francophones ayant une composante multiculturelle	a) Statistiques de recensement b) Revue documentaire <u>ou</u> entrevues avec les responsables des organismes

3.4. L'accès aux services gouvernementaux

L'analyse qui a conduit à l'élaboration du modèle logique pour le secteur de l'accès aux services gouvernementaux s'est arrêtée sur trois grandes dimensions, qui sont illustrées ci-dessous comme autant de champs d'activité.

Sensibilisation des fonctionnaires : Une large partie de l'effort qui doit être consacré à assurer un accès en français aux services gouvernementaux porte sur la sensibilisation des fonctionnaires des divers paliers de gouvernement. Cette sensibilisation doit déboucher sur la désignation de postes bilingues, la mise en place de nouveaux services gouvernementaux bilingues, des mécanismes de consultation de la communauté francophone et des études portant sur cette communauté.

Formation linguistique des fonctionnaires : Un autre aspect important de l'accès consiste à assurer la compétence linguistique des fonctionnaires en français par des activités de formation et de rétention.

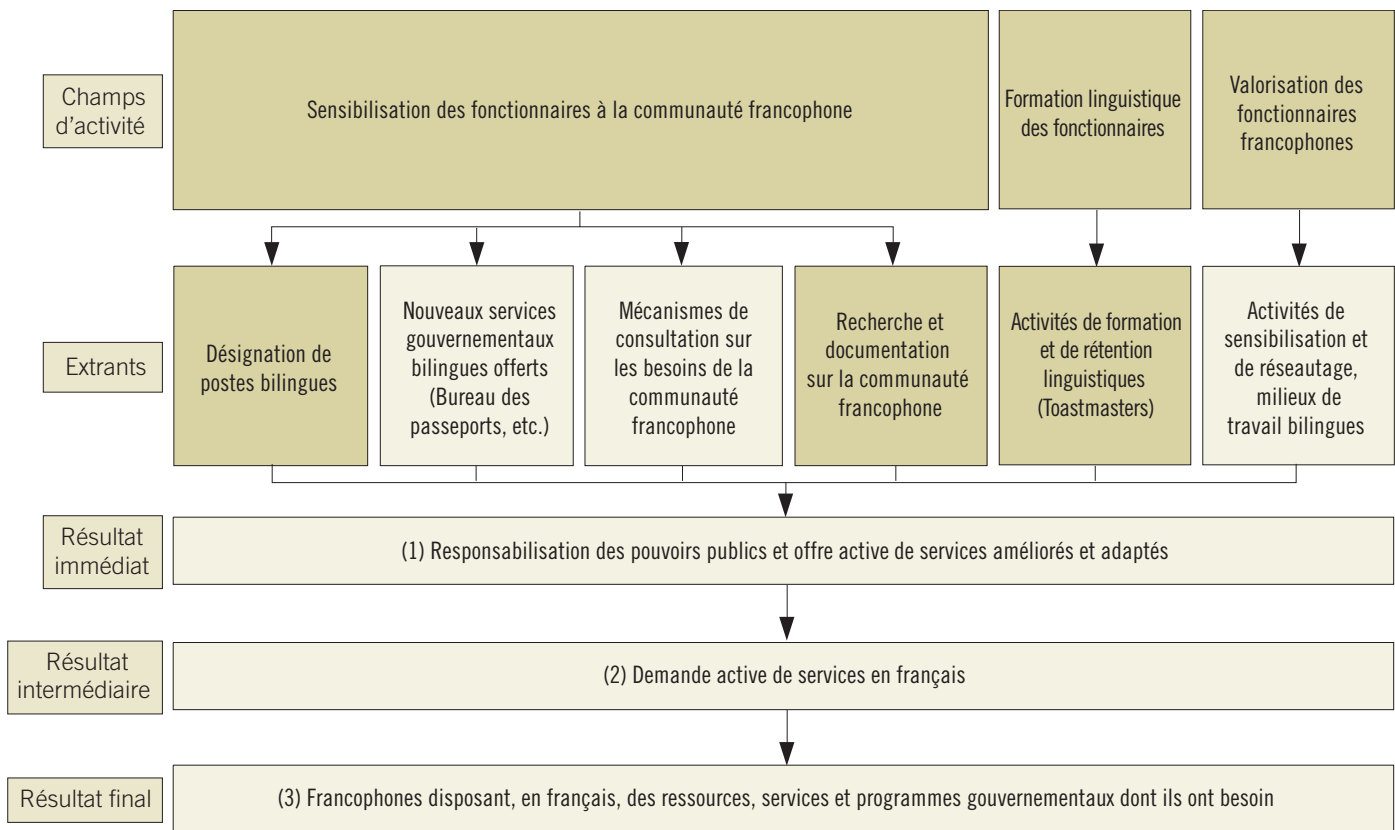
Valorisation des fonctionnaires francophones : L'un des défis est aussi de valoriser les fonctionnaires francophones afin que leur milieu de travail soit propice à l'usage du français. Des activités de sensibilisation et de réseautage ainsi que la création de milieux de travail bilingues devraient favoriser cette valorisation.

À court terme, ces efforts responsabiliseront les pouvoirs publics et encourageront une offre active de services améliorés et adaptés (résultat 1).

À moyen terme, cette offre active devrait à son tour susciter une demande active de services en français de la part des francophones (résultat 2).

À plus long terme, les francophones disposeront, en français, des ressources, services et programmes gouvernementaux dont ils ont besoin (résultat 3).

Modèle logique : Sudbury – secteur de l'accès aux services gouvernementaux



Outil d'évaluation – secteur de l'accès aux services gouvernementaux

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
1. Responsabilisation des pouvoirs publics et offre active de services améliorés et adaptés	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre et variété de modes d'accès aux services gouvernementaux en français b) Nombre de documents gouvernementaux disponibles en français c) Pourcentage de l'offre active visuelle et verbale dans les bureaux de services gouvernementaux d) Nombre de cours de formation linguistique dispensés aux fonctionnaires e) Niveau de connaissance et perceptions des fonctionnaires quant à la pertinence des services en français f) Nombre de consultations de la communauté francophone concernant l'accessibilité et la qualité des services gouvernementaux 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres des fonctions publiques <u>ou</u> entrevues auprès des différentes autorités gouvernementales b) <i>Ibid.</i> c) Enquête par observation directe d) Registres des fonctions publiques <u>ou</u> entrevues auprès des différentes autorités gouvernementales e) Sondage auprès des fonctionnaires f) Registres des fonctions publiques <u>ou</u> entrevues auprès des différentes autorités gouvernementales
2. Demande active de services en français	<ul style="list-style-type: none"> a) Taux d'utilisation des services gouvernementaux en français b) Nombre de plaintes à l'égard des services gouvernementaux en français 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres des fonctions publiques <u>ou</u> entrevues auprès des différentes autorités gouvernementales b) <i>Ibid.</i>
3. Francophones disposant, en français, des ressources, services et programmes gouvernementaux dont ils ont besoin	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de bureaux gouvernementaux qui offrent des services en français b) Nombre de postes bilingues dans les fonctions publiques c) Distance moyenne de déplacement entre le domicile et le point de service gouvernemental en français d) Perceptions du public quant à la pertinence, à l'accessibilité, à la qualité et à l'évolution des services gouvernementaux en français 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres des fonctions publiques <u>ou</u> entrevues auprès des différentes autorités gouvernementales b) <i>Ibid.</i> c) Sondage auprès d'un échantillon de la clientèle d) <i>Ibid.</i>

4. Sources d'information

Voici le bilan des sources et des outils de collecte de données proposés dans les outils d'évaluation décrits ci-dessus. Les sources sont commentées du point de vue de leur faisabilité.

Sources/outils de collecte de données	Observations
Registres administratifs des organismes	Les registres administratifs des organismes communautaires constituent une source de données privilégiée et très commode à exploiter, mais difficile à mettre en place et surtout à maintenir à jour. La rigueur de la tenue des registres varie d'un organisme à l'autre. Lorsque les registres sont inaccessibles ou peu fiables, il faut alors s'accommoder des entrevues ou des sondages.
Registres administratifs des organismes et coupures de presse	
Registres des fonctions publiques	Les registres des institutions sont plus courants, mais peuvent aussi poser des problèmes de fiabilité et d'accès.
Registres scolaires	
Registres administratifs des établissements et des programmes de santé	
Registres du Contact interculturel francophone de Sudbury	Le registre du Contact interculturel francophone de Sudbury pose un problème particulier, celui de recueillir des données non seulement pour ceux qui demandent des services, mais aussi pour l'ensemble des nouveaux arrivants. Toutefois, il faudrait des ressources pour suivre et documenter de façon longitudinale le cheminement des nouveaux arrivants.
Liste de contrôle	La liste de contrôle est un outil simple pour noter des informations évidentes sans avoir recours à une recherche approfondie.
Revue documentaire	L'étude de la documentation peut porter sur plusieurs types de documents, tels les rapports d'étude, les rapports d'organismes et d'institutions, les procès-verbaux, les plans, les brochures d'information, etc.
Statistiques de recensement	Il existe une large gamme de données émanant des recensements, mais il faut tenter de s'appuyer sur celles qui sont déjà publiées ou accessibles à moindre coût. Les profils des RDÉE ⁹ et de Patrimoine canadien ¹⁰ sont d'intérêt à cet égard. Selon nos consultations, il est préférable d'utiliser les données de la division de recensement n° 53 (Grand Sudbury) pour capter la population francophone de Sudbury.
Données sur les indicateurs de santé de Statistique Canada	En ce qui concerne l'utilité des données de l' <i>Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes</i> , voir la note 8 en bas de la page 12. Le <i>Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario</i> , sous la direction de Louise Picard et de Gratien Allaire, exploite ces données.

⁹ Réseaux de développement économique et d'employabilité. *Profils socio-économiques*.

¹⁰ Patrimoine canadien, *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire*.

(suite)

Sources/outils de collecte de données	Observations
Étude de la couverture médiatique	À défaut de recueillir toutes les coupures de presse, une étude de couverture médiatique d'un événement ou d'un organisme peut retracer de façon rigoureuse tous les produits médiatiques pertinents, mais à un coût considérable.
Sondage auprès des organismes	Les sondages sont une méthode fiable pour recueillir des données quantifiables sur les opinions et les perceptions. Lorsque la population visée (jeunes, dirigeants d'organismes, fonctionnaires, etc.) utilise couramment Internet, les sondages en ligne sont très efficaces et peu coûteux. Si la population cible est trop large (la clientèle francophone), cette méthode peut s'avérer trop dispendieuse ou trop complexe.
Sondage auprès des chefs de file de la communauté	
Sondage auprès des fonctionnaires	
Sondage auprès des nouveaux arrivants francophones	
Sondage auprès d'un échantillon de la clientèle	
Entrevues avec les responsables des organismes	Les entrevues au moyen d'un questionnaire permettent de recueillir des faits et des opinions lorsque la population visée n'est pas trop nombreuse.
Entrevues avec les différentes autorités gouvernementales	
Entrevues avec les autorités de la santé	
Enquête par observation directe	L'enquête par observation directe permet d'aller au-delà de la liste de contrôle en observant sur les lieux une série de variables consignées dans un guide d'observation.

5. Observations sur les capacités en matière d'évaluation communautaire

Dans le cours de nos recherches et de nos discussions avec le groupe de travail de Sudbury, nous avons tenté de prendre la mesure des capacités communautaires en matière d'évaluation. Il nous est d'abord apparu que plusieurs chefs de file de la communauté sont stimulés par l'usage des indicateurs pour mesurer les résultats de leurs efforts et en ont l'habitude. En même temps, ils craignent que l'évaluation ne soit qu'une tendance actuelle ou l'exigence bureaucratique du jour. L'idée de développer des capacités de recherche et d'évaluation pouvant servir à leur propre travail suscite néanmoins un intérêt et certaines institutions, comme l'Institut franco-ontarien, souhaitent y jouer un rôle.

La communauté francophone de Sudbury ne dispose pas encore d'un mécanisme de coordination ou de concertation pouvant rallier tous ses acteurs. Sans un tel mécanisme, il est plus difficile d'entrevoir un exercice

d'évaluation soutenu par la communauté. Par contre, la présente étude semble avoir fait mûrir l'idée de tenir des États généraux de la francophonie de Sudbury, événement qui pourrait entraîner un processus intéressant en ce sens.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les activités de recherche et d'évaluation requièrent une expertise. Même si plusieurs acteurs de la communauté francophone sont familiers avec l'utilisation d'indicateurs, ils manquent d'expérience dans l'établissement des hiérarchies de résultats attendus et des indicateurs correspondants. De ce point de vue, la formation, le mentorat ou d'autres formes d'accompagnement favoriseraient vraisemblablement un renforcement des compétences.

L'évaluation est aussi une opération coûteuse en temps et en argent. À l'heure actuelle, les organismes communautaires disposent de peu de ressources sur ces deux plans. Il faudrait donc dédier à l'évaluation une partie des contributions des bailleurs de fonds.

6. Démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire

La présente étude n'a porté que sur quatre secteurs de la vitalité communautaire et n'offre donc qu'une vue fragmentaire de cette vitalité. Pour qu'un exercice d'évaluation de la vitalité communautaire vaille la peine, il faut considérer tous les secteurs qui importent à la communauté, par exemple : l'économie, l'éducation, la culture, etc. La décision d'approfondir et d'élargir ce cadre d'évaluation appartient maintenant à la communauté francophone de Sudbury.

Voici donc, en terminant, une démarche qui pourrait être adoptée par les acteurs de la communauté pour entreprendre un exercice complet d'évaluation de la vitalité communautaire.

1^{re} étape : identifier l'organisme qui va piloter l'exercice et former un groupe de travail composé des représentants des différents secteurs de la communauté. On pourra éventuellement s'associer des partenaires externes à l'appui de l'exercice.

2^e étape : clarifier la raison d'être de l'exercice et établir un consensus sur les objectifs poursuivis et, notamment, l'utilisation qui sera faite des résultats.

3^e étape : réunir les ressources humaines et financières qui seront nécessaires à l'exercice.

4^e étape : choisir les secteurs de la vitalité à évaluer.

5^e étape : établir un calendrier pour la mise en œuvre de l'évaluation et son cycle de mise à jour.

6^e étape : faire une recherche documentaire sur les résultats et les indicateurs qui sont habituellement utilisés dans des cas similaires.

7^e étape : compléter les modèles logiques pour chacun des secteurs, y compris la validation des quatre modèles logiques proposés dans la présente étude.

8^e étape : élaborer les indicateurs qui mesureront le degré d'obtention des résultats attendus énumérés dans les modèles logiques.

9^e étape : valider les modèles logiques et les indicateurs retenus dans le cadre d'une consultation communautaire, afin de favoriser l'appropriation de l'exercice par la communauté.

10^e étape : valider techniquement les indicateurs pour s'assurer de leur qualité : intelligibilité, faisabilité, pertinence, comparabilité, validité et fiabilité.

11^e étape : recueillir les données, soit en mettant en place des systèmes de collecte de données administratives, soit en faisant des opérations de collecte par entrevues, sondages ou autres, ou encore en acquérant des données statistiques.

12^e étape : analyser et interpréter les données recueillies.

13^e étape : publier et diffuser les données, qui pourront aussi servir lors de la reddition de comptes auprès des bailleurs de fonds.

Conclusion

Dans le cadre de la présente étude de communauté sur les indicateurs de vitalité menée avec la communauté francophone de Sudbury, nous avons relevé une série de pratiques exemplaires dans les quatre secteurs ciblés (gouvernance communautaire, santé, immigration et accès aux services gouvernementaux). Cette information pointe vers une certaine vitalité de la communauté. Notamment, le fait d'être relativement concentrée et de former une minorité substantielle dans une province qui reconnaît sa composante francophone constitue vraisemblablement un atout pour cette communauté. La densité organisationnelle de la francophonie de Sudbury est aussi appréciable.

Pour y voir plus clair, nous avons mis au point les premiers éléments d'un outil d'évaluation communautaire devant guider la francophonie de Sudbury dans une démarche systématique pour mesurer sa vitalité. Un tel exercice donnera à la communauté non seulement l'heure juste sur ses forces et ses défis, mais il la dotera aussi d'instruments pour mieux planifier son développement et faire face aux exigences de ses partenaires en matière de reddition de comptes. La communauté francophone de Sudbury aura toutefois besoin de ressources financières et humaines pour renforcer sa compétence en matière d'évaluation.

Ouvrages cités

Canada. *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, (CD-ROM), Ottawa, Patrimoine canadien, novembre 2005 (disponible gratuitement au Ministère).

Gilbert, Anne, André Langlois et coll. *Sudbury : une communauté fragile malgré le dynamisme de ses institutions*. Rapport sur la vitalité de la communauté francophone de Sudbury. Ottawa, Projet Vitalité communautaire des minorités francophones – Université d'Ottawa, août 2005 (en ligne : langlois.geog.uottawa.ca/rapports/Sudbury.pdf).

Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf).

Picard, Louise, et Gratien Allaire (dir.). *Deuxième Rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*, Sudbury, Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique et Institut franco-ontarien, décembre 2005 (en ligne : www.sdhu.com/uploads/content/listings/rapport_sante_jan06.pdf).

Réseaux de développement économique et d'employabilité. *Profils socio-économiques*, Ottawa, RDÉE, 2005 (en ligne : www.rdee.ca/applications/rdee/canada.cfm).

